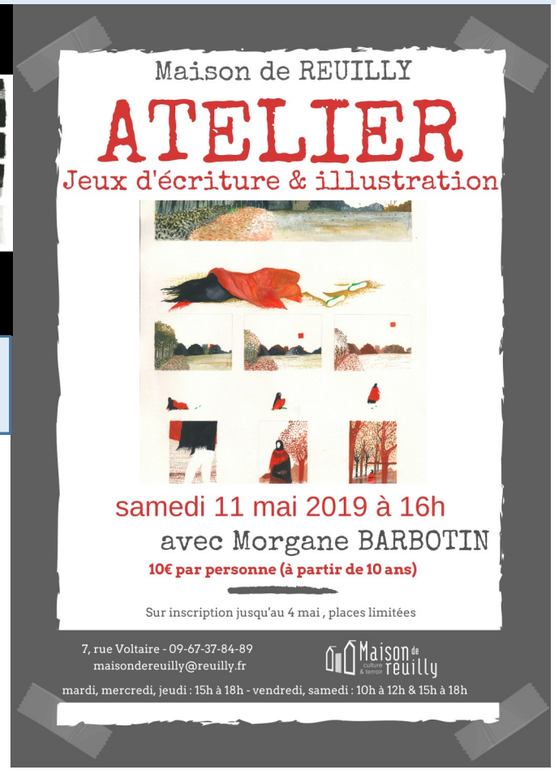
A LA MAISON DE REUILLY



Vous êtes invités au vernissage de cette exposition qui aura lieu le vendredi 3 mai 2019 à 18h30 à la Maison de Reuilly.



RENOUVELLEMENT DE L'EXPOSITION SURTEL A LA MAISON DE REUILLY



La municipalité a procédé au renouvellement des tableaux de l'exposition de l'artiste reuillois, Paul Surtel (1893-1985) à la Maison de Reuilly.

Sa famille a confié une grande partie de ses œuvres à la commune permettant ainsi de découvrir toute la palette de l'artiste : paysages, natures mortes, portraits. Les œuvres présentées datent de 1935 à 1984.

UN NOUVEAU GITE SUR LA COMMUNE

Un nouveau gîte sera ouvert à la location à compter du 1er juin, au 42 **Route des Champs de Devant**. Il peut être loué à la nuitée, pour 1 ou 2 personnes ou maximum 8 personnes.

Vous pouvez vous adresser à

Gîte de France au 02 30 07 43 85 ou
à Mme DISCOURS au 06 73 44 37 22.

ARRIVEE DANS L'EQUIPE DU PERSONNEL COMMUNAL

Christian HENRY a pris ses fonctions aux **services techniques** le 1er avril 2019 comme Adjoint Technique principal. Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite.

RAPPEL : ANIMATION DE LA MEDIATHEQUE



BALADE PEDAGOGIQUE
mercredi 15 mai 2019

guidée par Mme Trotignon
chargée de mission Environnement et Paysage au Conseil Départemental

"Espace Naturel Sensible de Reuilly"

départ à 15h de la médiathèque
Gratuit sur inscription jusqu'au 9 mai

30, rue de la république
mediatheque-mairie@reuilly.fr 02-54-21-79-67
mardi, jeudi, vendredi : 10h à 12h & 15h30 à 18h
mercredi : 15h30 à 18h - samedi : 10h15 à 12h

Ville de Reuilly
Téléphone : 02.54.03.49.00
Mail : mairie@reuilly.fr
Site internet : reuilly.fr
Mairie de Reuilly

Les élus vous informent

MAI 2019 - n° 186

EMBELLISSEMENT ET SECURITE DE LA VILLE : LE POINT SUR LES TRAVAUX...



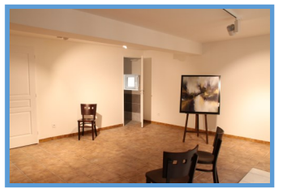



Travaux Divers : Dans le square des Tournelles, un portail et des grilles ont été installés (derrière l'église) et la porte de la maison des Tournelles a été remplacée. Dans le prolongement de l'embellissement du cimetière, un nouveau portail a été posé. Dans le square Surtel, une dalle a été coulée sous l'auvent à la place du gravier, plus adaptée pour les manifestations.



Parc éolien : Jeudi 25 avril, une visite organisée pour les élus, par VALOREM, a eu lieu pour le coulage du béton du socle des éoliennes du Parc de Reuilly/Diou.

En mai, les trottoirs de la Route du Stade vont être refaits et fin juin/ début juillet, c'est la voirie qui recevra un enrobé à froid.



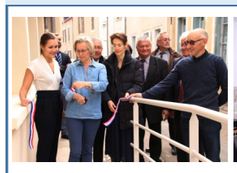


Maison de Reuilly : Les travaux de la 3ème salle sont terminés elle pourra bientôt accueillir de nouveaux ateliers. Une grille a également été installée à l'arrière de ce bâtiment. Inauguration prévue le 15 juin à 16h30.



Plaine de Jeux du Cluzeau : l'inauguration de la plaine de Jeux du Cluzeau a eu lieu samedi 27 avril. Le **Pumptrack avec un parcours de 350m** est un des plus important de la Région Centre. Ce projet, supervisé par le Champion du Monde de la discipline, Channey GUENNET, est né du souhait de plusieurs jeunes Reuillois et à la volonté de la Municipalité. Cet équipement est complété par deux terrains de pétanque et un parcours de santé. Ce lieu sera prochainement végétalisé et embelli. Ouvert à tous et gratuit !

LE 8 AVRIL 2019 : DEUX INAUGURATIONS !!




► La municipalité a réhabilité le local 2 rue nationale, pour y accueillir le cabinet de Mathilde MAUGUY, ostéopathe. A son arrivée à Reuilly, elle a été installée par la Municipalité dans l'ancien cabinet du Dr MARCHAND, durant plusieurs mois. Puis depuis quelques semaines, elle a pris possession de ses nouveaux locaux, neufs, lumineux et chaleureux pour le confort de tous.




► Le syndicat viticole s'est installé place Pierre Jacob, dans le local dit du « forgeron ». Dans sa volonté d'aider à promouvoir le vignoble, la municipalité a mis à sa disposition cet espace, mieux adapté aux besoins des vignerons et visible de tous afin d'assurer la promotion de l'AOC Reuilly. Facile d'accès et aménagée, cette installation accompagnera le syndicat pour y accueillir les activités vigneronnes.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

► **du 4 mai au 19 juin :** Exposition de Morgane BARBOTIN organisée par la Municipalité à la Maison de Reuilly
► **8 mai :** Commémoration à 11h au Monument aux Morts.
► **11 mai :** Sortie de printemps organisée par les Amis de Reuilly (départ Place de la République)
► **12 mai :** Randonnée pédestre et VTT « challenge QUERO » organisée par l'USR, départ du stade d'honneur
► **18 mai :** Concours de pétanque organisé par le Comité des Fêtes au stade stabilisé
► **19 mai :** Thé dansant avec Ludovic BOUET organisé par le Club Loisirs et Amitiés à la salle des fêtes
► **19 mai :** Foire aux plants de fleurs et aux légumes organisée par la Gymnastique Volontaire, Place de la République
► **25 mai :** Gentleman organisé par l'Amicale Boule Reuilloise à la halle JP Berlot
► **25 mai :** Spectacle de fin d'année de l'école de Musique à la salle des fêtes
► **26 mai :** Elections Européennes à la salle des fêtes
► **1er juin :** Spectacle de danse organisé par SABSAND à la salle des fêtes
► **5 juin :** Assemblée générale du Comité des Fêtes à la salle des fêtes

AU CENTRE DE LOISIRS CET ÉTÉ !

Le centre de loisirs sera ouvert du lundi 8 juillet au vendredi 2 août.

Le thème sera "un été tellement bon bon bon" (pour les enfants de 3 à 11 ans). Des activités pour les 12/14 ans (collège) seront également prévues.

Les **inscriptions**, pour le mois de juillet, se feront au centre de loisirs :

du Jeudi 2 mai au vendredi 31 mai

aux horaires d'ouvertures du centre de loisirs

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h.

Le mercredi de 7h15 à 8h45 et de 16h à 18h.

Pour inscrire votre/vos enfants, pensez à apporter un moyen de paiement et les tickets de cantine.

Pour toute nouvelle inscription, un dossier de renseignements sera à compléter.

Pour tout renseignement, contacter le personnel du centre de loisirs

au 02 54 49 28 61 ou par mail:
clsh.reuilly@gmail.com





HALLE DE SPORTS JP BERLOT



Une benne à verres a été installée devant la halle JP BERLOT destinée à récupérer les bouteilles ou autres verres, lors des différentes manifestations qui se déroulent dans ce lieu.

CONCOURS DES VINS AOC REUILLY 2019 ORGANISE PAR LA MUNICIPALITE

La Municipalité a organisé le traditionnel concours des vins, en collaboration avec le Syndicat Viticole, le mercredi 17 avril à la salle des fêtes où étaient réunies diverses personnalités, membres du jury.





Samedi 20 avril, après un atelier dégustation animé par Jean-Michel SORBE, les diplômes ont été remis aux vignerons lauréats, à la Maison de Reuilly. Voici les récipiendaires que nous félicitons :

Reuilly AOC rouge

Médaille d'Or : Domaine de la Pagerie
Médaille d'Argent : Domaine CORDIER
Médaille de Bronze : Domaine LAFOND

Reuilly AOC gris

Médaille d'Or : Domaine LAFOND
Médaille d'Argent : Domaine BIGONNEAU
Domaine Château de la Ferté
Médaille de Bronze : Domaine de l'Arthuis

Reuilly AOC blanc

Médaille d'Or : Domaine PONROY
Médaille d'Argent : Domaine BORGNAT
Médaille de Bronze : Domaine DESROCHES
Domaine GUILLEMAIN

L'après-midi s'est terminée par un vin d'honneur accompagné de l'ensemble « Chants et danses du Berry ».

PERMANENCE DES ELUS

Lundi 13 mai 2019 de 18h à 20h en mairie.

VENTE DE PARCELLES AU LOTISSEMENT DES CHAMPS DE DEVANT

2 parcelles restent à vendre au prix de 19 € le m² d'une superficie de 1241 m² et 1096 m².

L'EPICERIE DES VILLAGES A REUILLY

L'**Épicerie des Villages** s'arrête toujours à Reuilly **les mardis de 14h à 16h** sur la **place de la République.**

TRANSPORT GRATUIT TOUS LES JEUDIS MATINS…

La Municipalité met à la disposition des Reuillois et Reuilloises un mini-bus **gratuit** pour les accompagner faire leurs courses, hors de la Commune.

Départ tous les jeudis à 9h devant la mairie.
Inscriptions obligatoires au 06.30.58.90.70

INFO MAISON DES SERVICES AU PUBLIC…

À Reuilly,
les postiers sont à vos côtés pour vous guider dans vos démarches en ligne.

En 2017, La Poste a ouvert une Maison de services au public au sein de l'actuel bureau de poste de la commune de Reuilly, au 34 rue de la République. Cette ouverture est l'aboutissement d'un travail effectué en concertation avec la mairie de Reuilly, la préfecture de l'Indre, le conseil départemental et trois opérateurs publics du département : CAF, CARSAT et MSA.



Un guichet unique de proximité

La Maison de services au public de Reuilly vous permet d'effectuer de nombreuses démarches, vous oriente vers les bons interlocuteurs et vous évite ainsi des déplacements. Ce service est gratuit dans un espace confidentiel dédié et est également accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour des démarches facilitées

Vous pourrez créer, par exemple, votre compte ameli et y accéder, suivre l'état de vos remboursements et paiements (indemnités journalières, pension d'invalidité…), demander et imprimer une attestation de droit ou de paiement d'indemnités journalières, remplir un formulaire, signaler un changement de situation ou encore effectuer vos démarches en ligne auprès de la préfecture (permis de conduire, carte grise notamment).



Avec un accès à Internet et un équipement bureautique complet

Grâce à un accès à Internet et à un équipement bureautique, mis à votre disposition gratuitement et en libre-service, un ordinateur, une webcam, une tablette, une imprimante et un scanner, vous pouvez effectuer vos démarches seul ou avec l'appui du chargé de clientèle si besoin. Celui-ci, formé par les partenaires publics, vous reçoit et peut vous accompagner, dans vos démarches administratives en ligne.

**En fonction des partenaires ci-dessous*

Les organismes partenaires de Reuilly

Carsat



LA POSTE
34 rue de la République
36260 REUILLY

HORAIRES D'OUVERTURE

- **lundi** de 13h45 à 17h00
- **mardi, mercredi, jeudi et vendredi** de 9h00 à 12h00 et de 14h15 à 17h00
- **samedi** de 9h00 à 12h00

VOTE DES PERSONNES MAJEURES SOUS TUTELLE



Les personnes majeures sous tutelle peuvent encore s'inscrire sur les listes électorales, par internet, par courrier ou directement à la mairie, pour voter aux élections européennes qui auront lieu le 26 mai, ceci avant le 16 mai, minuit, en fournissant une copie du jugement de tutelle.